



— Circuit «Ma ville à pied» nord

- - - Variantes

- - - Liaisons inter-quartiers

★ Patrimoine historique

★ Patrimoine naturel

★ Patrimoine culturel

Ville d'Orvault - Service communication - Juin 2019.



9,6 km

Ma ville à pied

Circuit nord

Ma ville à pied est une proposition de circuits de marche urbains, travaillée avec les membres des conseils de quartiers orvaltais. Les itinéraires relient secteurs d'habitat et lieux de vie, en privilégiant les voies vertes, les continuités piétonnes existantes et sécurisées, ainsi que les chemins piétons «verts».

Les objectifs

- encourager la marche comme moyen de déplacement dans la commune
- relier les zones où l'on se ressource
- conforter la vocation sociale des espaces publics
- valoriser des éléments de patrimoine naturel et culturel, ainsi que des équipements de sport et loisirs.

Le circuit nord

une boucle de
9,6 km



2h30
de marche environ



des panneaux directionnels
de durée et d'interprétation le
long du circuit



des raccourcis pour aller plus
vite, et des liaisons vers les
autres quartiers

et bientôt...

une nouvelle boucle au sud de la commune



Descriptif du circuit

À partir de la Ferme de la Bugallière **1**, traverser la rue du Pont-Marchand et prendre le chemin à droite de la bibliothèque jusqu'à rejoindre la rue du Cocher. Traverser la placette et continuer entre les maisons jusqu'à la rue de Véga. Traverser la rue Véga pour prendre le chemin en face jusqu'à la placette de la rue Andromède. Poursuivre tout droit jusqu'à l'entrée de la coulée verte **2**. Prendre le cheminement sur la gauche puis légèrement à gauche, longer le chemin de traverse pour ressortir en haut de la rue de Pollux. En face, emprunter le chemin puis le sentier à gauche **3**. Monter l'escalier pour arriver rue du Centaure. La traverser et poursuivre jusqu'à la rue Antares. Puis tourner à gauche pour rejoindre l'avenue de la Bugallière. Traverser et prendre à droite l'avenue de la Bugallière pour rejoindre le chemin de la Rabine. Prendre le chemin de la Rabine à droite **4**, puis prolonger sur le chemin de la Madoire jusqu'à la rue de la Garenne **5**. La traverser pour rejoindre en face, légèrement sur la droite, le chemin du Pont-Moreau. Descendre le chemin, passer le pont, prendre le chemin en face puis à gauche jusqu'au site de la Montégère **6**. Suivre à gauche la route jusqu'à Belle-Vue **7**. Tourner à droite chemin de la Montégère et continuer toujours tout droit jusqu'à la rue des Buttes **9**. Traverser le cimetière puis remonter la rue sur la rue du Landreau jusqu'au cimetière **9**. Traverser le cimetière puis remonter la rue Saint-Joseph sur la gauche vers la Maillardière **10**. Traverser et prendre le chemin de l'Aulne jusqu'au chemin du Vallon **11**. Emprunter le chemin du Vallon jusqu'à la placette **12**, puis prendre à droite à angle droit vers les jardins partagés et continuer jusqu'au chemin des Garettes. À l'intersection, tourner à droite jusqu'à la promenade de l'Europe. Tourner à gauche et continuer tout droit, passer devant la médiathèque Ormédo et rejoindre la rue Robert Le Ricolais. Longer la rue pour rejoindre le Bourg. Arrivé(e) sur la place de l'Église **13**, prendre vers la gauche pour traverser la rue du Raffineau et descendre la rue de la Brosse. Poursuivre toujours tout droit. Au Calvaire, prendre en face, traverser le passage piéton et remonter la rue vers l'école Saint-Joseph. Après la rue de la Salle, emprunter le chemin sur la droite **14** pour rejoindre le bout de la rue du Cabriolet. Prendre à gauche puis à droite la rue de la Diligence. En face de la rue de la Malle Poste, tourner à droite pour rejoindre l'espace vert central. Le traverser pour déboucher sur la rue du Char à Banc **15**. Tourner à gauche, puis au rond-point tourner droite route de Nantes. Au Calvaire, traverser la route, remonter sur quelques mètres la rue Hubert de la Brosse, puis prendre la 1ère à gauche rue de la Fabrique. Traverser le pont, prendre le chemin à gauche juste après **16**, monter les marches pour poursuivre la rue. À la prochaine intersection, prendre encore à gauche rue du Dr Tendron. Arrivé(e) place Jeanne d'Arc, prendre à gauche devant le presbytère. Traverser le passage piéton, puis à gauche descendre la route de Basse-Indre. Entrer sur le parking par les escaliers **17**, le traverser et le descendre jusqu'au rond-point de la Grée **18**. Emprunter la coulée verte, passer le Pont-aux-Prêtres, prendre le sentier forestier sur la droite et remonter jusqu'à la rue de la Garenne. Traverser et prendre le chemin de la Ribouse tout droit jusqu'à l'avenue de la Bugallière **19**. Tourner à droite et remonter l'avenue sur 500 m. Emprunter l'avenue de la Voie Lactée **20**, prendre le cheminement piéton en face, puis à gauche pour rejoindre le parking.

Contact

02 51 78 33 00 / accueil-dast@mairie-orvault.fr